

Accès au continuum des services santé mentale

	GASMA JEANNE-MANCE	GASMA SUD-OUEST-VERDUN
Consultations sur appel	(514) 527-9565, poste 3440	(514) 766-0546, poste 52246
Références par envoi du formulaire unique	Fax (514) 847-9456	Fax (514) 934-2385

Principes d'organisation

- Le rôle du GASMA est d'orienter selon l'offre de services du continuum.
- Les services en santé mentale sont hiérarchisés et organisés en épisodes.
- Nous favorisons l'accès rapide au niveau du service le plus bas, selon les besoins actuels de la personne et ses objectifs de rétablissement.
- Les services sont axés sur la collaboration : La personne doit consentir à être référée et être informée du motif par le référent. Nous informons le référent de l'orientation suite à l'évaluation.

Services du Guichet d'accès

Services aux usagers

- **Évaluation spécialisée en santé mentale.**
- **Intervention psychosociale, infirmière et médicale.**
- **Court suivi** (1 à 4 rencontres) axé sur la stabilisation, la mobilisation, l'autogestion et le rétablissement.
- **Orientation** de la personne et de ses proches vers les ressources répondant à leurs besoins :
 - Services psychosociaux, médicaux et infirmiers généraux.
 - Services communautaires généraux et spécialisés du réseau local.
 - Services santé mentale 1e ligne.
 - Services spécialisés de 2e et 3e ligne.
 - Autres services spécialisés.

Soutien aux médecins du territoire

- **Programme de soins partagés (Jeanne-Mance) ou MEL Douglas (Sud-Ouest Verdun)**
 - Évaluation de l'utilisateur et recommandations de traitement.

**Prévoir un délai de 2 semaine à 2 mois.*
- **Appel au psychiatre de garde ou consultations par le psychiatre répondant et l'équipe multidisciplinaire du GASMA**
 - Aide à l'évaluation et/ou au diagnostic
 - Soutien au traitement (pharmaco, meilleures pratiques, etc.)
 - Discussion de cas complexes

**Le psychiatre de garde ou le GASMA vous contactera en moins de 24 heures ; spécifier vos disponibilités.*